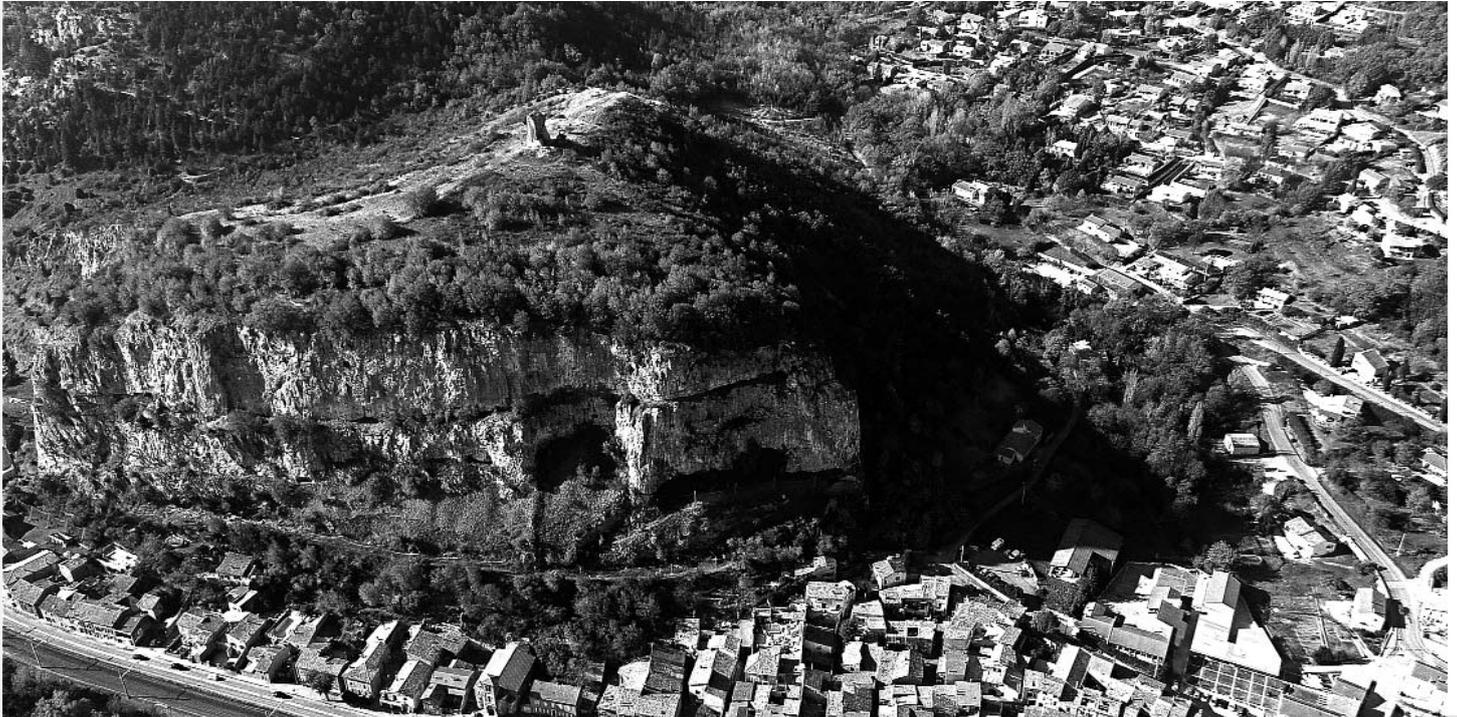


Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Vue aérienne du site archéologique de Soyons. Remarquer la Tour Penchée près du sommet.

Éditorial

Chers amis,

Frissons et tremblements printaniers.

Le printemps qui réveille la nature et stimule nos énergies s'accompagne traditionnellement dans nos associations de réflexions, de comptes rendus et de projets d'action. Ce bulletin vous en apporte divers échos et la prochaine assemblée générale de la Sauvegarde, le 25 mars, joindra sa note à ce concert de saison.

Permettez-moi néanmoins d'évoquer sans attendre quelques innovations marquantes pour notre association.

Je commencerai par notre site Internet qui « vient de faire peau neuve » sous les doigts experts de Paul Bousquet. Cette opération était devenue nécessaire ; Paul explique pourquoi en dernière page de ce bulletin. Ce qu'il ne dit pas, c'est la somme de travail qu'a demandée une telle transformation dont je vous invite à découvrir sans plus tarder le beau résultat.

Autre changement : l'impression du bulletin que vous avez en mains a été confiée à une entreprise ardéchoise réputée de Guilberand-Granges, comme indiqué dans l'ours au bas de la dernière page. Si nous avons quitté notre ancien imprimeur, dans les Bouches-du-Rhône, malgré la qualité de son travail, c'est à cause de son éloignement nous mettant à la merci de transporteurs peu fiables qui nous ont causé bien des ennuis. Notre ami Paul Bousquet et son fils Claude continueront néanmoins à mettre leur professionnalisme au service de l'édition et de la réalisation du bulletin.

Ce printemps prolifique nous réserve encore une innovation de taille concernant le cœur de nos objectifs, l'aide à la restauration du patrimoine bâti non protégé. Suivant les informations verbales reçues de bonnes sources, mais non confirmées par écrit au moment où je rédige ces lignes, les modalités régissant jusqu'à présent les aides du département en la matière sont en train de changer radicalement. Le budget alloué et les conditions d'octroi de l'aide

ne sont pas connus avec certitude ni les catégories de patrimoine éligibles, mais les informations concernant ces dernières font craindre des restrictions qui excluraient la majeure partie du patrimoine bâti. Quel sera le sort des dossiers préparés de longue main dans l'esprit prévalant jusqu'à présent ? La poubelle ? Comment traitera-t-on les urgences survenant dans des catégories de patrimoine non retenues ?

Beaucoup de questions à ce jour et autant d'inquiétudes. Devrions-nous dire avec le poète chilien Pablo Neruda : « le printemps est inexorable » ?

Le président
Pierre COURT

Sommaire

p. 2 - Rendez-vous de la Sauvegarde : Annonay

p. 5 - La loi « Création, architecture et patrimoine »

La vie des associations

p. 6 - Paysages, patrimoine et environnement de Saint-Remèze

p. 7 - Nouveau programme de travaux au château de Rochebonne

p. 8 - 40^e anniversaire de la Société géologique de l'Ardèche

p. 9 - Les Rendez-vous Archéo d'Ardèche : Journée du 6/12/2016 à Soyons

p. 11 - Travaux de restauration soutenus par la Sauvegarde :

L'église Saint-Grégoire de Prunet

p. 12 - Prochains rendez-vous

www.patrimoine-ardeche.com

Présentation de la Sauvegarde.

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Annonay (19 novembre 2016)

Le rendez-vous était fixé au parking de la Combe du Prieuré, à 9h 45, heure d'hiver. Une petite assistance pour la sortie du 19 novembre à Annonay. Le temps était clément contrairement aux jours précédents et à ceux qui suivront. Les absents ne pourront que regretter des visites sortant des sentiers battus.

L'Espace musée du parchemin et du cuir

M. Frédéric Dumas nous accueille à l'intérieur de la dernière parcheminerie d'Annonay – il n'en reste que trois en France. C'est devant un film sur les métiers du cuir et plus précisément la parcheminerie que commence la visite. Puis Frédéric Dumas répond aux très nombreuses questions. Passionné, il sait captiver son auditoire et répondre de façon très précise. La visite continue par la découverte de l'espace musée lui-même qui recèle de nombreux objets liés à la matière animale (peau, os, corne, laine, soies). Nous apercevons l'atelier où sont préparées les peaux ainsi que le dernier séchoir à peaux d'Annonay. Ensuite Mathieu Gounon nous rejoint pour nous présenter son livre qui fera référence « *Tanneries et mégisseries d'Annonay, 1815-2015, Excellence, innovation, savoir-faire* », prix Maurice Boule, édité par Mémoire d'Ardèche et Temps Présent. Enfin, Frédéric Dumas et Josiane Aubert-Dumas nous accueillent dans la partie boutique où chacun peut faire des emplettes parmi un choix très vaste et de grande qualité.

La parcheminerie Dumas

La parcheminerie Dumas est créée par le grand-père de Frédéric, Marcel Dumas, en 1926. Son fils André devient le seul fournisseur des tambours de la Garde républicaine et invente la peau de décoration dans les années 1950. Frédéric prend la suite en 1986, développe d'abord la branche décoration de la société, puis met l'accent sur la fabrication de parchemins de qualité destinée aux métiers d'art (calligraphie, enluminure, reliure ou gainerie). Mais il souhaite aussi expliquer la fabrication de cette matière issue des métiers du cuir, et ses usages, en faisant visiter son atelier, au travers d'un musée. Les travaux débutent en 2008 et l'Espace du Parchemin et du Cuir ouvre en 2010. Depuis décembre 2011, la tannerie parcheminerie Dumas est inscrite à l'inventaire des métiers d'art rares et, en décembre 2013, elle reçoit le label « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

Les métiers de la peau et du cuir. Parcheminerie, mégisserie, tannerie...

... pour mieux comprendre ce que sont ces différentes activités

Le **parchemin** est un matériau vivant obtenu à partir de peaux brutes d'animaux, en particulier celles d'ovins, de caprins et de bovins. Il est constitué du derme entier, débarrassé du pelage. Après dégraissage et écharnage, la peau est trempée dans un bain de chaux, raclée à l'aide d'un couteau pour ôter les poils et les restes de chair et enfin amincie, polie et blanchie pour obtenir un parchemin qui a un aspect lisse, plus ou moins blanc, plus ou moins translucide, d'épaisseur de 0,1 à 3,5 mm suivant l'espèce et l'âge de l'animal, et d'une solidité à toute épreuve.

Le **cuir** est de la peau animale rendue imputrescible (tannée), par la transformation effectuée par les tanneries et les mégisseries. La mégisserie traite des peaux de chèvres, chevreaux, moutons et agneaux destinées à l'industrie de la chaussure, de la ganterie ou de l'habillement ; la tannerie transforme toutes les autres peaux. Le mot « mégisserie » vient de « mégis », une préparation d'alun et de cendres utilisée pour transformer ces peaux.

Le **tannage** consiste à transformer la peau en cuir grâce à des tanins, substances de différentes natures (végétale, minérale, combinée) qui permettent de passer d'une peau putrescible à une matière imputrescible, résistante à l'eau chaude et peu hydratée.

Pour Mathieu Gounon¹, « Il est nécessaire de distinguer les activités liées au travail de la peau et celles liées au travail du cuir, car ce sont deux processus de fabrication différents. En effet, pour les entreprises qui transforment les peaux en cuir, tanneries, corroieries et mégisseries, le cuir est le produit fini qui est commercialisé. En revanche pour les entreprises du cuir, principalement les ganteries, maroquinerie et fabriques de chaussures, le cuir est la matière première achetée aux mégisseries et tanneries, dans le but de le transformer en un produit fini qui est commercialisé. » Ainsi, mégisseries, parchemineries et tanneries, sont placées dans les « activités de la peau », alors que les ganteries, maroquinerie et fabriques de chaussures sont classées dans les « activités du cuir ».

Histoire des activités des peaux et cuirs à Annonay

« Aujourd'hui, pour de nombreux Annonéens, les souvenirs liés aux activités des peaux et cuirs se résument essentiellement à la tannerie. Un escalier et une place évoquent ces ouvriers au quartier de Cance, un foulon est



Frédéric Dumas

1- GOUNON (Mathieu), *Tanneries et mégisseries d'Annonay, 1815-2015, Excellence, innovation, savoir-faire*, prix Maurice Boule, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, 2016.



Séchage des peaux

exposé sur le rond-point, route de Quintenas. Quelques noms de rues et de places portent le nom de patrons tanneurs et d'un fabricant de chaussures. Ces deux activités ont également laissé une empreinte visible à travers d'anciens bâtiments aujourd'hui reconvertis ou abandonnés. » Pourtant, « Annonay a connu un développement et une concentration, uniques en France, des quatre activités principales des peaux et cuirs, à savoir la mégisserie, la ganterie, la tannerie et la chaussure, auxquelles on peut ajouter dans une moindre mesure la maroquinerie et la parcheminerie, sur un même territoire et ce depuis 1815. »²

La légende raconte qu'en l'an 400 des parcheminiers s'installent sur le bord de la Deûme et de la Cance, attirés par la pureté des eaux de ces rivières, et fondent Annonay. Emmanuel Nicod³ mentionne un artisan de la peau à Annonay en 1246, un certain Alamanus, pelliparus. À la fin du XVI^e siècle, le cadastre d'Annonay mentionne onze tanneurs et quatre blanchers ou mégissiers. En 1780, il y avait à Annonay 20 blanchers et 13 tanneurs. En 1785-1786, Annonay est le premier centre de tannerie du Vivarais avec quinze ateliers produisant 73 tonnes de cuirs par an ; en mégisserie, c'est également Annonay qui occupe le premier rang, avec 20 ateliers produisant 25 t de peau mégies. En 1787, à la veille de la Révolution, il y a 80 mégissiers à Annonay dont la production s'est spécialisée depuis une dizaine d'années dans l'agneau et le chevreau. En 1789, il y en a 19.

« À Annonay, le développement spectaculaire de la mégisserie au début du XIX^e siècle fit passer la population annonéenne de 5 811 habitants en 1791 à 8 735 en

1836 et 18 445 en 1866. Cet essor fut suivi, en parallèle, de tentatives d'implantation de la ganterie, du développement de la tannerie et de la maroquinerie à partir de la fin du XIX^e siècle, puis de la chaussure en cuir à partir des années 1930. De ces activités des peaux et cuirs, seules une tannerie, une parcheminerie et deux maroquineries sont encore en activité de nos jours : il s'agit des Nouvelles Tanneries d'Annonay, de la parcheminerie Dumas, de la MAVICA (Manufacture vivaroise des activités du cuir et de ses accessoires) et de Maroquinor. »⁴

Le quartier dans lequel se situe l'espace musée du parchemin et du cuir sera bouleversé dans les années à venir. La Maison des Jeunes et de la Culture toute proche va déménager au château de Déomas, le bâtiment étant trop vétuste sera démolit et cédera la place à un cinéma multiplex. L'ancienne usine Canson, du quartier de Faya, sera démolie en 2017 pour créer en 2018 un espace commercial et une surface de stationnement, tout en conservant certains éléments emblématiques de l'architecture de l'usine. Le projet municipal prévoit aussi la création de la Via Fluvia, l'extension de la gare routière et du parking de la Valette.

Après la visite de l'espace musée du cuir et du parchemin, nous prenons la direction de la salle de l'Orangerie, mise à disposition par la municipalité d'Annonay, pour un repas tiré du sac. Un parking se trouve à proximité et les visiteurs apprécient que la salle soit chauffée.

Lors du déplacement vers la prochaine visite, Michel Barbe nous présente quelques éléments de la vieille ville, en particulier les restes des remparts.

La chapelle Sainte-Marie⁵

L'après-midi se déroule en deux temps. Dans un premier temps, Daniel Misery nous ouvre et présente la chapelle Sainte-Marie. Celle-ci, située dans le centre historique d'Annonay, appartenait à un couvent du même nom à l'architecture grandiose qui s'ordonne autour d'un bâtiment central et deux ailes dont les angles extrêmes sont constitués de tours rondes. La cour ainsi formée était autrefois le cloître qui était ouvert sur les jardins conventuels situés en contrebas et la vallée de la Deûme, rivière aujourd'hui couverte par l'avenue de l'Europe.

La congrégation des religieuses de Notre-Dame est fondée en 1603 à Bordeaux, la maison d'Annonay en 1630 à l'initiative de Marguerite



Chapelle Sainte-Marie - Le retable

2- GOUNON (Mathieu), *op. cit.*

3- NICOD (Emmanuel), « Recherches sur l'ancienneté de la tannerie et de la mégisserie à Annonay », *Revue du Vivarais*, n°1, 1901.

4- GOUNON (Mathieu), *op. cit.*

5- Texte de Michel Guigal, alors président du Fonds vivarois (*in site Internet de la ville d'Annonay*) et intervention de Daniel Misery.

du Port, épouse de François de Sauzée, lieutenant au baillage d'Annonay. En 1633, leur couvent est établi sur les ruines du château Maleton ou de Malatour. L'établissement est destiné à l'instruction des jeunes filles pauvres de la ville.

En plus des bâtiments conventuels et des pensionnats, le couvent est doté d'une grande chapelle ouverte au public sur la rue du Tra (aujourd'hui Sainte-Marie). Dans sa version primitive, elle semble être destinée à recevoir les fidèles du quartier, d'où les dimensions de sa nef et la présence d'une vaste tribune destinée aux religieuses à laquelle on pouvait accéder directement depuis le couvent. Sa décoration première est probablement modeste. Mais cinquante ans plus tard, la Mère Marianne Mayol, supérieure de la communauté, fait effectuer d'importantes transformations, la chapelle est dotée en 1686 d'un plafond peint richement décoré et de hautes boiseries peintes.

Lors de la Révolution, les religieuses, alors au nombre de 31, doivent quitter la ville et abandonnent leurs bâtiments qui sont vendus comme bien national au citoyen Jean-François-Xavier Frachon auquel la

ville les rachète. Des prisonniers autrichiens et italiens brûlent planchers, portes et boiseries de la chapelle pour pouvoir se chauffer.

Le 4 mai 1805, les Ursulines, dirigées par M^{me} de Lhermuzière, prennent possession des bâtiments, sollicitées par la ville pour qu'elles viennent à leur tour s'occuper des jeunes filles pauvres. La chapelle est rendue au culte. En 1865, la construction d'une nouvelle aile contre le mur nord de la nef aveugle les baies vitrées qui l'éclairaient.

En 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État refuse aux religieuses le droit d'enseigner, les Ursulines sont expulsées. Pendant la Première Guerre mondiale y sont accueillis des réfugiés du Nord et de l'Est de la France. Par la suite, les bâtiments connaissent différentes destinations : local de gymnastique, musée, salle de réunion, dépôt municipal, logements... Des restaurations ont lieu dans les années 1970, la chapelle accueille alors des manifestations culturelles telles que

concerts, lectures et expositions. En 1993, des appartements sont aménagés dans les bâtiments de l'ancien couvent.

Deux éléments de la chapelle, le portail d'entrée et le plafond, sont inscrits en 1954 et 1955 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques et l'ensemble de l'édifice est classé en 1981.

Le portail qui donne accès à la chapelle est remarquable, la lourde porte à deux vantaux surmontés d'un tympan de bois inscrit son plein-cintre entre les deux jambages de pierre blanche que surmonte un fronton triangulaire. Au centre de ce fronton, une niche abritait sans doute une statue de la Vierge, patronne de la Congrégation.

L'immense plafond en châtaignier peint de plus de 200 m² de surface s'étale à huit mètres au-dessus du sol. Une composition de feuilles d'acanthe liées en gerbes occupe les fonds sur lesquels se détachent en relief des médaillons historiés. Ces médaillons se présentent sous forme de carrés dont chacun des côtés est lobé. Ils sont délimités par des moulures de bois. Dans certains de ces médaillons apparaît une figure allégorique peinte en couleurs pastel. Le quadrillage de moulures guide le regard vers des médaillons plus petits également peints. Dans le chœur, légèrement surélevé, a été déposé l'ancien retable de la chapelle Sainte-Claire d'Annonay. Ses quatre colonnes torsées, en bois peint, entourent des niches destinées à recevoir des statues et, au centre, une descente de croix (copie d'un tableau de Carrache donné à la ville par la paroisse Notre-Dame) a remplacé le tableau d'origine. Au long des colonnes grimpent des pampres dorés portant des grappes et des angelots. Les fonds du retable sont traités en faux marbre sur panneaux de bois. La nef était éclairée à l'origine par six vastes fenêtres dont quatre ont été condamnées par la construction ou la sur-



Daniel Misery



Plafond de la chapelle Sainte-Marie



Descente de Croix

élévation de bâtiments adjacents. Un grand oculus l'éclaire également vers le couchant et s'intègre, à l'extérieur, à la façade de la rue du Tra. Chaque fenêtre est entourée d'un décor peint répétant les motifs de volutes de feuillages de la moulure et de son bandeau.

Au-dessus de l'entrée, on peut voir les restes mutilés de la tribune monastique qui se prolongeait, à l'origine, au long des murs latéraux

jusqu'au niveau de l'entrée du chœur.

Daniel Misery nous fait part d'un projet de restauration et du fait que la chapelle sera utilisée par une compagnie de danse, la Baraka, dirigée par le chorégraphe de réputation internationale, Abou Lagraa, qui souhaite rendre à sa ville natale ce qu'elle a pu lui apporter. Ceci implique des aménagements spécifiques et qui puissent être enlevés aisément. Des expositions du GAC (Groupement d'Art Contemporain) sont aussi prévues.

Ancienne pharmacie de l'hôpital

La journée se termine par la visite de l'ancienne pharmacie de l'hôpital. René Peyrieux, ancien pharmacien, mais jeune homme de 86 ans, plein d'enthousiasme, nous emmène à la découverte de

l'histoire des soins et de la pharmacopée à travers les âges, au milieu d'une profusion d'objets divers et variés ayant contribué à soigner des générations d'Ardéchois, pots, mortiers, fauteuils... Quelques tableaux mériteraient restauration. La journée s'achève aux alentours de 16h30, nous laissons à regret René Peyrieux qui aurait encore des tas d'histoires à nous conter.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée, en sus des intervenants :

- Daniel Misery, conseiller municipal d'Annonay et vice-président Culture et équipements culturels d'Annonay Agglo ;
- Michel Barbe, responsable du groupe Histoire et Généalogie de l'ARAM de Roiffieux, vice-président de MATP ;

- les personnels de la mairie d'Annonay, en particulier Marie-Françoise Desjardin, du service Cérémonies Protocole, le service des Sports pour la salle de l'Orangerie ;

- et aux talentueux photographes : Dominique de Brion et Bernard Nougier.



Un mortier

Philippe DUCLAUX.

La loi « Création, architecture et patrimoine »

Un article paru dans le Courrier du Patrimoine¹ fait le point sur les modifications qu'apporte cette loi, votée en juillet 2016, à la protection des sites et monuments historiques. Tous les amateurs et défenseurs du patrimoine dont nous sommes doivent se sentir concernés. Aussi, nous pensons nécessaire de vous en faire part avec ce condensé de l'article en question. Les règles auxquelles nous étions habitués naguère étaient claires, trop peut-être dans l'esprit de certains. La loi LCAP apporte deux changements importants. Tout d'abord, la création de « sites patrimoniaux remarquables » qui remplacent tous les espaces protégés existants (ZPPAUP et AVAP). Sur ces sites, on pourra mettre en œuvre, soit un PSMV (Plan de Sauvegarde de Mise en Valeur) qui permettra une protection des intérieurs, soit un PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine). Pour un immeuble objet de plusieurs servitudes, la règle applicable sera celle qui sera la plus protectrice pour le patrimoine. La Commission nationale du Patrimoine et de l'Architecture pourra proposer le classement d'une zone, contrôler l'état de conservation d'un site ou vérifier les documents d'urbanisme pour garantir la protection du patrimoine. Au cas d'un blocage par une intercommunalité, est prévue une médiation avec participation citoyenne.

Par ailleurs, les périmètres de protection aux abords des monuments historiques seront définis au cas par cas. Le double critère des 500 mètres et de la covisibilité sera alors l'exception. On pourrait de ce fait craindre que cela entraîne une réduction du périmètre de protection, mais c'est l'ABF qui proposera ce tracé. En cas de désaccord avec une intercommunalité, la proposition de l'ABF pourra être imposée, sous réserve de l'avis de la Commission du Patrimoine et de l'Architecture.

Guy DELUBAC

1 - Laurence Deboise, « Retour sur la loi LCAP », *Courrier du patrimoine* (Bulletin de Patrimoine aurbalpin) n°64, décembre 2016, p. 18

La vie des associations

Paysages, patrimoine et environnement de Saint-Remèze

L'association a été fondée en octobre 2009. Elle a pour vocation « l'étude, l'inventaire, la préservation et la transmission aux générations actuelles et futures du patrimoine naturel, bâti et culturel de la commune ». Par son emprise sur le plateau au pied de la Dent de Rez et sa longue façade sur les gorges de l'Ardèche, la commune de Saint-Remèze offre en particulier une grande diversité de sites archéologiques et historiques : grottes, dolmens, tumulus, habitats perchés, vestiges gallo-romains, château, petit bâti rural, architecture vernaculaire...

L'association compte aujourd'hui plus de 80 adhérents. Elle fait paraître un bulletin d'information, La Feuille de Vigne, deux fois l'an, qui présente un article de fond et propose son calendrier de sorties. Chaque année, ce sont une dizaine de sorties qui sont programmées.

Celles-ci concernent pour moitié des randonnées de découverte sur le territoire communal et pour moitié des visites de communes voisines avec des intervenants de choix. L'association propose encore une Fête du Pain autour d'un four traditionnel en mai, une journée consacrée à la pierre sèche, des visites du village pendant les mois d'été, une Nuit des Étoiles, une castagnade à l'automne, des conférences et expositions, ou encore des projections de films sur des thèmes environnementaux. Elle a ouvert plusieurs sentiers et rédigé un topoguide incluant huit randonnées pédestres et deux circuits VTT, qui font la joie des vacanciers avides de tourisme vert durant l'été. Toutes les animations sont développées sur son site Internet.

L'association se veut dynamique et réactive face aux atouts touristiques des Gorges de l'Ardèche et de la Caverne du Pont d'Arc (l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet), implanté aux portes de la commune. Avant l'ouverture de La Caverne, pendant les années de construction, elle a mobilisé à deux reprises les autres associations patrimoniales du Sud-Ardèche pour les rendre plus visibles, plus efficaces face à la montée en puissance de cette nouvelle structure culturelle, fleuron du tourisme ardéchois. Ces réunions de travail permirent aussi de consolider les liens entre nos associations patrimoniales.

L'association a obtenu, depuis 2015, l'agrément Jeunesse et Education populaire, un label de qualité pour ses actions de sensibilisation et suite aux orientations de ses statuts. Elle compte bien associer davantage les jeunes dans la

valorisation du patrimoine et de l'environnement.

Parmi les récentes expositions, dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, il faut mentionner celle consacrée aux Poilus de Saint-Remèze, présentée à la chapelle Sainte Anne en novembre 2015, fruit de deux années de recherches conduites aux Archives

départementales de l'Ardèche, aux Archives diocésaines de Viviers et principalement aux Archives du Gard où sont conservés les registres matricules des combattants de 1914-1918 du Sud-Ardèche.

En 2016, l'association a contribué à la formation de guides professionnels exerçant sur le secteur de Vallon-Pont-d'Arc, à la préparation d'une carte du

« Vivre local et du patrimoine du plateau » éditée par les Acteco (Acteurs économiques de Saint-Remèze, Gras, Bidon et Larnas). Elle participe régulièrement au programme des animations grand public du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche qui a son siège à Saint-Remèze et aux Journées « Visites Sensibles » du département.

Depuis peu, elle s'est lancée dans un programme ambitieux de recherches sur l'histoire du château de Saint-Remèze et les principales familles seigneuriales qui l'ont occupé du XIII^e au XVIII^e siècle. Des contacts ont été pris avec plusieurs scientifiques.

L'association encourage la valorisation des anciennes terrasses de culture sur les Costes, ou encore celle des cinq pompes à fût richement décoré réparties au cœur du village, appuie le projet municipal de réaménagement des

rives du ruisseau des Fonts, mais s'inquiète tout particulièrement des importantes dégradations qui touchent une grande partie du château et de l'état des toits de la chapelle Sainte-Anne et du grand lavoir communal. Elle ne désespère pas de voir aboutir son projet de chemin de découverte de Saint-Remèze à la Caverne du Pont-d'Arc, pour une approche du plateau qui fut fréquenté par les hommes de la grotte Chauvet.



Fête du Pain au four de Micalin, le 28 mai 2016



Montée à l'ermitage de la Sainte Baume, à Saint-Montan, le 26 mars 2016

Michel RAIMBAULT

L'association

Président : Michel Raimbault

Vice-président : Gilbert Pangon

Contact : michel.raimbault2@wanadoo.fr

Site Internet : www.patrimoinestremeze.org

Nouveau programme de travaux au château de Rochebonne (Saint-Martin-de-Valamas)

Entre Le Cheylard et Saint-Martin-de-Valamas, sur le versant nord de la haute vallée de l'Eyrieux, se dressent les pittoresques ruines du château de Rochebonne. Perché de façon spectaculaire sur un pic rocheux d'une trentaine de mètres, le donjon déjà fortement dégradé, était menacé d'un écroulement total en 1980. Quelques amis se réunirent pour sauver ce joyau des Boutières. Ainsi naquit l'association des Amis de Rochebonne avec l'appui de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche.

Les premiers travaux de consolidation eurent lieu en 1983, puis ce fut en 1989 le rejointoiement de la grande tour avec les vestiges de cheminées de la fin du xve siècle. Marguerite Chapus, présidente de l'association et par ailleurs membre du conseil d'administration de la Sauvegarde, a beaucoup contribué à la réalisation de ces deux chantiers.

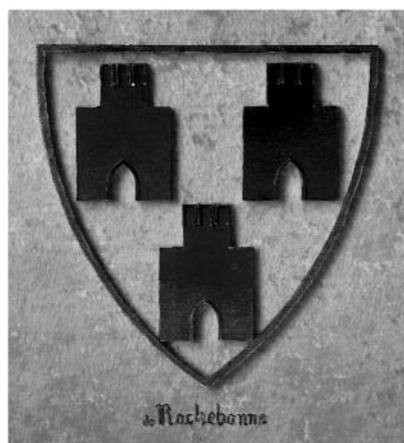
Après son décès en 1992, le nouveau bureau présidé par Roger Dugua a commencé quelques travaux d'entretien tout en étudiant de nouveaux projets de consolidation des vestiges : chazal sud des communs en 1995, mur nord du logis 3 en 1999, murs du grand logis en

2003, reconstruction d'un mur du Logis 1 et du chazal nord en 2007, consolidation de la fermeture est sous le donjon, en 2012, reconstruction du mur ouest du Logis 3 et de deux murs des Communs en 2015.



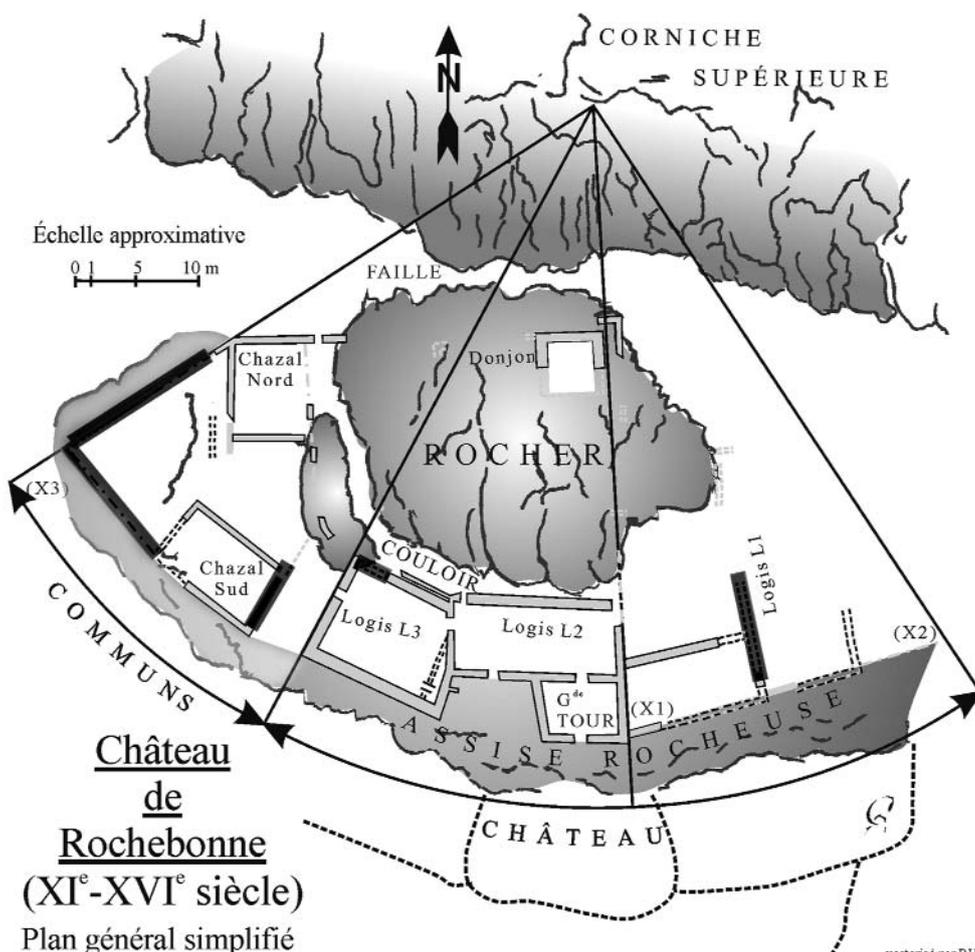
Ce dernier chantier avait été préparé par une forte implication des bénévoles. Depuis 2011, sous la conduite du président de l'association, d'avril à novembre, une équipe se rend chaque semaine sur le site pour tri et stockage de pierres, reprise des murs chancelants : quelques 480 heures de bénévolat dans l'année. De plus au printemps, la municipalité organise une journée citoyenne. Cela a permis d'aménager une trentaine de marches d'escaliers pour arriver plus facilement dans les ruines.

Devant ces avancées, l'association a redoublé d'effort pour mettre en valeur l'entrée du Logis 3 et l'ensemble des murs arasés des Communs de Rochebonne. À la suite des travaux de 2015, une petite cave partiellement voûtée a été dégagée de quelques 35 mètres cubes d'éboulis accumulés par suite de l'effondrement des étages. Un nouveau programme de travaux a été décidé.



Légendes (mise à jour 2016)

	-limites théoriques des secteurs angulaires
	-site rocheux très apparent
	-murs existants
	-murs écroulés ou visibles sur d'anciennes CP
	-murs arasés
	-directions
	-projet travaux 2018
	-murets ayant dû appartenir à d'anciennes défenses avancées



vectorisé par P.H.

Ce nouveau chantier prévu en 2018 consiste à rebâtir la voûte effondrée et la fermeture de la petite cave et à reprendre quelques 43 mètres de murs arasés dans les communs et dans le Logis 1. La réalisation de ces travaux permettra aux nombreux visiteurs de mieux visualiser l'importance du château, de poursuivre la sécurisation du site et de sauvegarder ce patrimoine. Enfin un projet de chemin d'interprétation dans les ruines est également à l'étude. La Société de Sauvergarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, la Fondation du Patrimoine, le Département et la DREAL* ainsi que les banques de

Groupama et du Crédit Agricole apportent leur aide financière à ce chantier, sans oublier la double participation des Amis de Rochebonne, à la fois financière à hauteur de 6 000 euros et sur le terrain : en 2016, 515 heures de bénévolat ont été effectuées.

Roger DUGUA
Président des Amis de Rochebonne

* Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Quarantième anniversaire de la Société géologique de l'Ardèche (SGA)

La SGA avait été créée en 1976 pour faire connaître la géologie en Ardèche ; en 2016, dans le cadre de son quarantième anniversaire, elle a organisé seize journées exceptionnelles de sorties géologiques et de conférences.

Les plus significatives de ces manifestations ont eu lieu le 8 avril et le 12 novembre.

Le 8 avril, c'était un parcours symbolique sur les lieux de mémoire de la SGA, en particulier les sièges successifs : à Privas aux Archives départementales (1976), puis dans l'ancien couvent des Récollets, devenu Maison des associations (jusqu'en 2004) ; ensuite à Saint-Priest dans l'ancienne école voisine de la mairie (de 2004 à 2008).

Le 12 novembre, le jour anniversaire de la SGA, une grande manifestation festive a réuni à Jaujac, son siège actuel, les membres de l'association et leurs partenaires et amis. Il était proposé, le matin, une visite de Jaujac et des expositions au château de Rochemure, où se trouvaient réunis les stands de plusieurs associations : la SGA bien sûr, mais aussi les Amis du Mézenc, l'AGAR (Association des géologues d'Alès et de sa région), Dolmens et Patrimoine, Clapas, Paleodécouvertes, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Centre International Construction et Patrimoine de Viviers, Sauvergarde des Monuments anciens de l'Ardèche, ainsi



Repas convivial à Jaujac

que les panneaux d'une exposition très documentée sur le volcanisme. Ce fut aussi l'occasion de rappeler l'activité de la SGA pendant ces 40 années, en particulier sa participation active à la création du Geopark des Monts d'Ardèche reconnu par l'Unesco en 2014.

Au cours du repas qui a suivi, le président et fondateur Georges Naud a reçu l'hommage de l'assemblée pour ses 40 ans

passés à la tête de l'association. Une assistance nombreuse a suivi les conférences de l'après-midi, en particulier la présentation par Didier Nectoux du « Monde merveilleux des cristaux », à travers de magnifiques photos de la collection du musée de l'École des Mines de Paris.

Entre ces deux dates, une quinzaine de sorties et conférences ont été organisées. Le 9 avril, une randonnée pédestre et géologique a réuni plus de 50 personnes sur les sentiers de Saint-Laurent-sous-Coiron. Ensuite se sont succédés, d'avril à septembre, de nombreuses visites : les carrières de Vogüé, Labeaume, le plateau des Gras avec Michel Rouvière, Montpezat, la Montagne ardéchoise, le rocher d'Ajoux, la Vestide du Pal, Berrias, le volcan du Don, Naves, puis Balazuc, le sentier de Saint-Étienne-de-

Boulogne à l'Escrinet, le lac de Ternay près d'Annonay.

Des conférences accompagnaient certaines de ces sorties (la météorite de Juvinas, le stratotype du Berriasien, les carrières de meules, etc.)

Le quarantième anniversaire a été un grand succès, à la fois par la qualité des manifestations et par le nombre des participants. Bien sûr, la SGA va continuer son action auprès du public, en particulier par ses sorties géologiques et sa participation aux activités du Geopark ardéchois.

(voir le site : societegeolardeche.com)



Sortie à Saint-Laurent-sous-Coiron

Bernard de BRION

Les Rendez-vous Archéo d'Ardèche

Journée du 6 décembre 2016 à Soyons

Organisée conjointement par la Direction de la Culture du département et la Fédération Ardéchoise de Recherches Préhistoriques et Archéologiques (FARPA), cette journée a permis à 13 archéologues d'exposer le bilan de leurs travaux récents sur le territoire départemental. Voici un aperçu des différentes communications de cette rencontre à laquelle plusieurs membres de la Sauvegarde ont assisté.

Préhistoire

Occupations néandertaliennes de la grotte des Barasses II à Balazuc et de l'abri du Maras à Saint-Martin-d'Ardèche, Camille Daujeard.

La grotte des Barasses était une grotte refuge pour des occupations brèves dont les datations s'échelonnent de 111 000 ans à 63 000 ans.

L'abri du Maras, fouillé ces dernières années par Marie-Hélène Moncel, était un lieu de grands regroupements saisonniers pour la chasse. Un niveau a été daté de 40 000 à 46 000 ans tandis que les niveaux inférieurs, plus anciens, sont en cours de datation. Les ossements les plus

abondants sont ceux du renne qui était abattu à l'automne, lors de chasses dites « catastrophiques », au moment de sa grande migration dans la vallée du Rhône. De nombreux outils de silex ont été récoltés et l'étude tracéologique de certaines lames a révélé leur utilisation pour la préparation du poisson et la fabrication de cordages.

La grotte des Deux-Ouvertures à Saint-Martin-d'Ardèche, Julien Monney.

Suite à la découverte, en 1994, de la grotte Chauvet qui avait apporté beaucoup d'éléments nouveaux, notamment par le bestiaire représenté et des datations remontant à 36 000 ans, une étude des grottes ornées des Gorges de l'Ardèche a été lancée en 2008 pour situer cette grotte dans son environnement.

À la grotte des Deux Ouvertures, étudiée dans ce cadre, deux périodes d'occupation ont été datées à partir de charbons de bois et d'ossements d'ours, l'une de 18 000 à 20 000 ans, l'autre de 28 000 à 32 000 ans.

Les nombreuses figures découvertes, superposées sur un espace restreint et souvent composées en complétant les gravures par des reliefs de la paroi, sont de ce fait très difficiles à interpréter. L'identification des sujets (mammouths, bouquetins...) a donc demandé un long, minutieux et complexe travail (couverture photo, relevé des traits, modèle 3D, photogrammétrie, traitement de l'image...) dont Julien nous donne un aperçu en jonglant sur l'ordinateur avec les éclairages et les images en 3D.

« Chemins et dolmens », projet de valorisation des dolmens ardéchois, Sonia Stocchetti.

Le patrimoine néo-lithique exceptionnel de l'Ardèche, département français le plus riche en dolmens (870), devant le Lot et l'Aveyron, justifie un grand projet de protection, de restauration et de valorisation de ces mégalithes, qui réunit les communes de Labeaume, Saint-Alban-Auriolles, Beaulieu et Grospierres. Des sentiers de découverte seront créés, mettant conjointement en valeur dolmens et autres éléments du patrimoine.



Dolmen au Ranc de Figère (Labeaume)

Protohistoire

Le site de hauteur des Barasses à Balazuc, Léo Lacheray.

Situé sur un éperon fermé par un rempart, au-dessus de la grotte des Barasses II, le site contrôlait un des rares gués de l'Ardèche et un carrefour de voies de communication utilisées de la Préhistoire au Moyen Âge. Les indices d'occupation s'échelonnent du néolithique au IV^e s. ap JC : foyer, céramiques (y compris étrusques et attiques), bracelet de lignite, verre et métallurgie antiques.

L'oppidum du Malpas à Soyons, Pierre Dutreuil.

L'éperon calcaire surplombant le village, bordé de hautes falaises, a été occupé en continu depuis le Bronze final jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les fouilles récentes ont révélé une succession de fortifications antérieures au rempart antique maçonné. Elles ont aussi permis de découvrir four, monnaies et autres objets habituels sur un site d'habitat.

Antiquité

Les campagnes de la colonie romaine de Valence,
Amaury Gilles.

Le territoire étudié s'étend sur une superficie de 2 700 km² en Drôme et Ardèche et concerne 86 communes actuelles entre Doux, Isère, Vercors et Ouvèze. La colonie a été fondée vers 40 av JC pour accueillir des vétérans de l'armée, surtout italiens.

Fouille d'un établissement thermal dans le jardin de l'église de Mélas au Teil, Aurélie Masbernat.

Ce jardin du XIX^e siècle, au sud de l'église, fouillé sur 75 m², a révélé des pilettes d'hypocauste, une salle au sol carbonneux et la succession typique des pièces d'un établissement thermal : salle froide, tepidarium, caldarium et chambre de chauffe.

Postérieures à son abandon, fin V^e siècle, ont également été trouvées deux sépultures des VI^e et VII^e siècles et une dizaine de tombes médiévales datées du VIII^e au XII^e siècle.

Moyen Âge

Une ferme du plateau ardéchois : Clastre à Sainte-Eulalie. Études historiques et archéologiques,
Pierre-Yves Laffont.

Clastre est aujourd'hui le seul bâtiment à toiture végétale encore en état au sein d'un village ardéchois. Prieuré non conventuel fondé au XI^e siècle, son histoire a été liée à celle de l'église du village jusqu'à sa vente comme bien national en 1791. Il a ensuite été exploité comme ferme agricole jusqu'à la fin des années 1970. Acheté par l'association Liger en 1980 et classé en 1984 au titre des Monuments Historiques, il fait actuellement l'objet d'une étude pluridisciplinaire incluant des fouilles archéologiques.

Les dernières études confirment que le bâtiment actuel date du XVI^e siècle. Le plancher comporte des éléments remontant à 1570 pour les plus anciens. La charpente en sapin a été mise en place en deux phases : 1760 et 1860. Les fouilles archéologiques ont concerné l'intérieur et l'extérieur du bâtiment et de nombreux prélèvements sont en cours d'analyse. Les connaissances progressivement acquises soulignent l'intérêt et la complexité de ce grand et vénérable édifice.

La Baume de Viviers à Largentière : découverte et étude archéologique d'une mine argentifère,

Nicolas Minvielle et Olivier Veissière.

Creusée aux XII^e et XIII^e siècles, la Baume de Viviers, longue de 170 mètres et large de 40, est un des rares vestiges miniers encore accessibles à Largentière. Elle a exploité deux bancs de grès du Trias inférieur minéralisés en plomb argentifère, zinc et cuivre argentifère. L'abattage du minerai se faisait par le feu, ce qui provoquait la formation de coupoles au toit et un surcreusement au pied du front de taille.

Une lasergrammétrie exhaustive a permis d'obtenir une image très précise de la cavité.

Les dynamiques castrales de peuplement à la fin du Moyen Âge dans le bassin de l'Eyrteux : exemples de Chalencou et Pierregourde,

Emilie Comes-Trinidad.

À la fin du XV^e siècle plusieurs habitats castraux sont abandonnés à cause de la concurrence d'autres pôles d'attraction, de changements de routes ou pour d'autres motifs mal connus.

À Chalencou, le site de Châteauneuf, sur un promontoire qui avait porté un oppidum, est abandonné au profit du bourg comtal. Les seigneurs de Chalencou sont comtes de Valentinois (Diane de Poitiers), ce qui donne du lustre.

À Pierregourde, il y a une reprise au XVI^e siècle, lors de la reconstruction du logis du château. L'abandon se fait ensuite peu à peu aux XVIII^e et XIX^e siècles et les derniers habitants ne partent qu'entre les deux guerres mondiales.

Les églises de Vaudevant, Pailbarès et Veyrines,

Anne Schmitt

Le prieuré de Veyrines, construit sur des routes autrefois fréquentées, se retrouve aujourd'hui dans un cul-de-sac. L'étude de sa belle église a dû être précédée d'un relevé au laser, les plans d'architecte étant erronés. L'édifice a été construit en pierres locales, granite et roches métamorphiques, à l'exception des colonnes taillées dans une molasse importée (de la Drôme ?).

Du nouveau sur le haut-plateau ardéchois : archéologie et paléoenvironnements de l'Âge du Fer au Moyen Âge, André-Marie Dendiével.

Les tourbières sont utilisées dans cette étude comme des archives naturelles. La Narce du Béage et la tourbière de Pialeloup offrent jusqu'à 7 mètres de stratigraphie dont les pollens, graines, bourgeons, feuilles, racines et insectes informent sur l'évolution du paysage pendant les 12 000 dernières années. Le paysage ouvert de prairies se ferme à partir de 9 000 av JC. Après de premiers défrichages au néolithique, le refroidissement intervenu 5 000 ans plus tard entraîne une forte densité forestière et une chute de la population. Un défrichage massif à partir du IV^e siècle av JC traduit un repeuplement dans un paysage agro-pastoral, suivi d'une déprise humaine du VII^e au IX^e siècle ap JC, puis d'une reprise en l'an mil, avec céréales et élevage. À la fin du XIX^e siècle commence une période de reboisement qui donne à la région son visage très forestier actuel.

Voilà, en quelques paragraphes, un aperçu fragmentaire de cette journée archéologique particulièrement riche et dense. Puisse-t-il vous donner envie d'en lire les actes dont nous attendons la parution avec une vive curiosité.

Pierre COURT

Travaux de restauration soutenus par la Sauvegarde

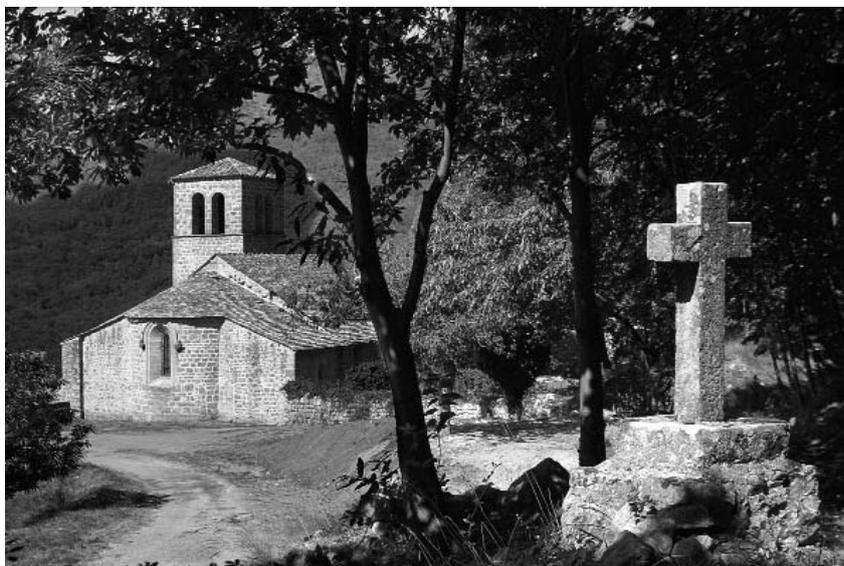
L'église Saint-Grégoire de Prunet

L'église Saint-Grégoire de Prunet, romane à l'origine, a achevé au XIX^e siècle ses mues successives, passant d'une nef unique à une triple nef, avec une sacristie en saillie.

Au XX^e siècle, les travaux d'entretien et de rénovation deviennent indispensables. En 1948-1949, la coiffe de lauze posée à même la voûte des nefs est remplacée par des tuiles plates mécaniques sur poutres et chevrons. Vers 1960, la sacristie est démolie, puis les murs intérieurs dépouillés de leurs enduits. L'inscription de l'église en 1965 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques rend possible l'ouverture d'un chantier important en 1977 qui s'étalera jusqu'en 1984 : sablage des pierres, rejointoiement partiel, remplacement des tuiles plates par des tuiles canal qui désormais enveloppent toute l'église en incorporant l'abside.

La commune de Prunet, dont la population dépasse alors juste la centaine, fait, une première fois, appel à la Société de Sauvegarde qui alloue 22 215 francs. Les travaux vont reprendre vers 1990 : achèvement du rejointoiement, reprise des huisseries, pose d'un pavement, installation d'un nouveau mobilier...

Mais la toiture qui voulait mieux s'accorder avec les lignes romanes manifeste vite ses défaillances et impose donc de nombreux accommodages. Les infiltrations régulières auréolent la voûte et disjoignent même des pierres. La décision municipale, insufflée par le maire, est prise, en 2008, de rénover totalement la toiture en gratifiant l'église d'une couverture de lauzes. Les travaux débutent en 2012. Entre temps, bien sûr, une collecte d'aides financières avait été effectuée et avait permis de rassembler, en sus du montant d'une souscription, les subventions du Pays de l'Ardèche méridionale, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Général, de la paroisse Saint-Joseph au Pays de Ligne, du ministère de l'Intérieur, de la Sauvegarde de l'Art Français, du Patrimoine Rhône-alpin, de la Fondation du Crédit Agricole. La Société de Sauvegarde, sollicitée, avait souhaité apporter son soutien à ce projet risqué et concrétiser sa participation en remettant 3 000 euros.



Église Saint-Grégoire de Prunet

Dans une église mise à l'abri, il est possible désormais d'envisager des restaurations intérieures : la réfection du pan de mur dévasté par l'eau pluviale, la réhabilitation du confessionnal très détérioré, l'harmonisation des placards muraux.

Et un autre projet un peu insensé est envisagé : réintégrer dans l'église un Christ, classé, qui a migré au dôme Saint-Benoît d'Aubenas en 1969 pour figurer dans une exposition estivale d'art sacré, puis y rester. Le Christ a pu reprendre sa place, mais en délogeant une statue de la Vierge à l'Enfant choisie pour combler le vide. Celle-ci est inscrite, mais, atteinte en profondeur par des insectes xylophages, elle est confiée par le Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Ardèche au restaurateur chargé d'installer le Christ. Mais qui prend en charge dossier et frais à venir ? La mairie a

refusé d'intervenir à l'intérieur de l'église et la paroisse, qui a honoré les dernières dépenses engagées, ne veut plus contribuer à d'autres paiements. C'est le curé qui prend les choses en mains, ne désirant pas que la statue demeure comme celle du Christ hors de l'église pendant 45 ans. Il

se porte garant du projet, en y adjoignant d'ailleurs l'installation de la statue inscrite de saint Grégoire, la mise en clarté d'un mobilier trop funèbre et divers travaux de menuiserie. Il peut compter sur la participation de la DRAC concernée par les objets inscrits, sur une souscription confiée à la Fondation du Patrimoine, mais parmi les trois services et associations interpellés, seule la Société de Sauvegarde a su répondre favorablement. Elle a offert 2.000 euros, toujours sur ses fonds propres, au terme de la réalisation du programme envisagé.

Le village de Prunet ne peut que lui exprimer son merci.

Père Bernard NOUGIER

Prochains rendez-vous

- **Samedi 10 juin** : *Rendez-vous de la Sauvegarde* à Montselgues.

RV à 10 heures devant l'église de Montselgues. Visite de l'église et du village.

Visite du mas de l'Espinass où sera pris le repas tiré des sacs (*ne l'oubliez pas !*).

- **Jedi 3 août** : *Journée en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris* à Tournon et Cornas.

www.patrimoine-ardeche.com

Le site Internet de la Sauvegarde vient de faire peau neuve.

En effet, bien qu'il bénéficie toujours d'une fréquentation et d'une visibilité par les moteurs de recherche tout à fait satisfaisantes, il devenait indispensable qu'il s'adapte aux nouveaux outils de communication que sont notamment les téléphones portables. Ceux-ci sont en effet de plus en plus utilisés pour « surfer » sur Internet.

Conçus à l'origine pour être visualisés uniquement sur ordinateurs, les sites doivent maintenant s'adapter à des écrans de dimensions très variables. On dit dans le jargon des informaticiens qu'ils doivent être « responsive ».

Ceci était particulièrement nécessaire pour le nôtre dont l'essentiel des pages est consacré à des « Visites à travers le patrimoine ardéchois ». En affichant ces pages sur leurs portables, les visiteurs pourront les utiliser comme guides.

Par ailleurs, les moteurs de recherche envisagent - si ce n'est déjà fait - de pénaliser les sites non adaptés aux mobiles. Raison de plus pour ne pas tarder davantage à adapter le nôtre à ces nouvelles exigences.

Par la même occasion, nous avons accordé une plus large place sur notre page d'accueil aux deux rubriques « L'actualité culturelle en Ardèche » et « Du côté des associations ». Comme son nom l'indique, on trouve sur la première l'annonce de conférences, expositions, parution de nouveaux ouvrages... tandis que la deuxième répercute les événements dont des associations amies nous font part.

Prenez donc l'habitude de consulter cette page régulièrement pour ne pas manquer un événement susceptible de vous intéresser !

Paul BOUSQUET

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et son site Internet *www.patrimoine-ardeche.com* sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, direction de la Culture du Conseil départemental, DRAC, UDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivaraux - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com
Tél. 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin

- adresse de courriel et n° de téléphone

- un chèque du montant de la cotisation : 25€ pour une personne seule, 30€ pour un couple ou une collectivité.

Crédits photographiques

D. de Brion : p. 2, 4 haut

R. Dugua : p. 7

Musée de Soyons : p. 1

G. Naud : p. 8, 9

B. Nougier : p. 3, 4 bas, 5, 11

M. Raimbault : p. 6

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des monuments
anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAUX

Directeur de la publication : Pierre COURT
Comité de rédaction :
M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet
B. de Brion - D. de Brion - P. Court - J.-F. Cuttier
G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon
C. Hotoléc

Réalisation : C. Bousquet
Impression : Les Impressions Modernes
ZA Les Savines, 22 rue Marc Seguin,
07502 Guilherand-Granges

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution